

News

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE P.4
ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS :
CAMPAGNE DE L'UIMM P.5

Interview

JACQUES BOUVET,
PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION AINF P.8

LES TROPHÉES
MÉCASPHÈRE
INDUSTRIE P.11

MÉCASPHÈRE

Le magazine des chefs d'entreprise mécaniciens

N°13 - Mars 2010



Équipe de France :
L'union fait
l'export



Le choix professionnel



Solution de réserve d'énergie, de régulation et de refroidissement

Une large gamme de produits (accumulateurs toutes technologies, pompes à vis, filtres, échangeurs thermiques, air-huile, eau-huile, groupes froids, climatiseurs d'armoires...)

Pour plus d'informations consulter www.olaer.fr



Olaer Industries SA
16 rue de Seine 92704 Colombes Cedex
Tél + 33 01 41 19 17 00 Fax + 33 01 41 19 17 20
E-mail olaer@olaer.com www.olaer.fr

Sommaire

MécaSphère n°13 - Mars 2010

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE
Décryptage de 4 propositions phares p.4

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS →
Une campagne de l'UIMM pour l'industrie et ses métiers p.5

CONJONCTURE
Résultats 2009 de la mécanique par Renaud Buronfosse (FIM) p.6

TECHNOLOGIE
Intercut : expert usinage p.7

SANTÉ AU TRAVAIL
Interview de Jacques Bouvet (Association AINF) p.8-9

ENVIRONNEMENT
Hydrolienne : la marée montante des énergies renouvelables p.9

ICPE : actions prioritaires pour 2010 p.10

ZOOM TROPHÉES MÉCASPHÈRE
INDUSTRIE Paris 2010 et Trophées MécaSphère : préparer la reprise et valoriser l'industrie p.11



• Méca Fonction révolutionne l'injection/compression p.12

• Technomark : 76% de son chiffre d'affaires à l'export p.13

NORMALISATION
Un atout stratégique à l'international pour les PME p.19

TECHNOLOGIE
L'INERIS détecte l'infiniment petit p.20

• TOPTIG, le soudage top minceur p.21

FINANCEMENT
Interview de Patrick Fellous (Crédit Coopératif) p.22

AGENDA/OUVRAGES p.22-23

DOSSIER

Équipe de France : L'union fait l'export

p.14 à 18



Retrouvez notre dossier « Pôles de compétitivité » dans le prochain numéro de MécaSphère (juin 2010)

MÉCASPHÈRE

39-41 rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél.: +33 (0) 1 47 17 60 27
Fax: +33 (0) 1 47 17 64 37
E-mail: mecasphere@fimeca.com

ÉDITEUR : PROMECA

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gérard MARIANI

RÉDACTEUR EN CHEF : Isabelle DOUVRY

RÉDACTION : Amel GOUAL, Alain LAMOURE

Et les contributions de : Frédérique CHAMPIGNY, Anne-Sophie MORINET, Christophe GARNIER, Philippe BOURILLON.

Tirage : 22 400 exemplaires

CONSEIL ÉDITORIAL ET CRÉATION

GRAPHIQUE : Sophie REINAULD et Clémentine ROCOLLE

CRÉDIT PHOTO COUVERTURE : illustration Promeca communication / Ubifrance

RÉGIE PUBLICITAIRE

Editions 50

Tél.: +33 (0) 1 69 25 40 72

IMPRESSION

CALLIGRAPHY PRINT

Châteaubourg- CS 82171

35538 Noyal-sur-Vilaine

N° ISSN : 1957-2921

Papier certifié PEFC et FSC

Encre à base d'huile végétale

Label imprim'vert



Supplément Cetim Infos n° 209 - Mars 2010

Tribune à...

Jean-François Pilliard, Délégué général de l'UIMM

« Un agenda social 2010 chargé »

Historiquement, l'UIMM entretient des relations fortes avec les fédérations professionnelles, notamment la Fédération des Industries Mécaniques qui représente une bonne part de nos adhérents. Il est donc naturel que nous rejoignons MécaSphère, pour y apporter notre contribution en matière sociale, puisque nous avons vocation à défendre les intérêts de nos fédérations dans ce domaine. Dans chacun des numéros, nous vous informons donc sur l'actualité sociale, son évolution, ses conséquences sur la vie des entreprises, et ses perspectives.

Il faut dire que, depuis deux ans, cette actualité est particulièrement riche, l'agenda social 2010 interprofessionnel chargé, en témoigne. Depuis longtemps, l'UIMM milite pour réduire le nombre de sujets traités. En effet, nous préférons voir abordés les thèmes importants pour la collectivité et les entreprises, en s'assurant que les solutions sont bien mises en œuvre, plutôt que de multiplier les discussions sans réel suivi.

En 2010, les partenaires sociaux vont aborder des sujets d'importance. Je pense notamment aux retraites, à la question du paritarisme et à l'emploi, dans le contexte des difficultés conjoncturelles que nous connaissons. A cela s'ajoute la poursuite des discussions sur la modernisation du dialogue social entamées en 2009. En ce qui concerne la métallurgie proprement dite, l'année 2010 promet également d'être riche.



« Les partenaires sociaux vont aborder des sujets d'importance, je pense notamment aux retraites. »

Au menu : la réactualisation du calendrier à trois ans avec les organisations syndicales, la négociation relative à l'exercice du droit syndical dans la branche, et la poursuite des négociations sur la formation professionnelle, suite au premier accord signé à la fin 2009.

Nous ouvrirons aussi des discussions sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Et nous reviendrons sur l'accord de 2009 en matière d'emploi pour le réadapter au nouvel environnement économique. Enfin, nous devons étudier comment mettre en application au niveau de la branche l'accord sur la modernisation du marché du travail. Par exemple, il nous faut trouver des solutions sur l'adaptation des périodes d'essai. Notre rôle ne se limite pas au champ social. La fin de l'année 2009 a été marquée par la campagne "On se réalise en réalisant", lancée le 29 novembre. Cette campagne vise à promouvoir l'image de l'industrie en général et celle de la métallurgie en particulier.

Ne nous cachons pas : nous n'offrons pas un visage attirant pour les jeunes. Il s'agit donc de les intéresser à nos métiers, mais également de valoriser le travail de nos salariés qui est souvent mal reconnu.

Cette campagne intervient alors que l'Etat manifeste un réel intérêt pour l'industrie, les États Généraux de l'Industrie en témoignent. C'est donc le bon moment pour lancer cette opération de communication qui s'inscrira dans la durée avec notamment une campagne à la télévision, dans la presse écrite et sur Internet. Elle sera déclinée en région, avec des initiatives des chambres syndicales territoriales. Tous les moyens seront utilisés pour faire connaître la richesse méconnue de nos métiers et donner envie aux jeunes de les exercer.

L'ÉDITION DE CE MAGAZINE EST RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES SUIVANTS
Les articles sont rédigés sous la responsabilité de leur auteur et leur contenu n'engage que ce dernier



SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR MÉCASPHÈRE :

Ecrivez à mecasphere@fimeca.com en mentionnant vos coordonnées (nom, prénom, société, fonction, adresse complète, téléphone, fax, e-mail)

Parole « Le 100% "Made in France" est possible. Nos réducteurs haute performance sont totalement fabriqués en France et vendus à 90% à l'étranger. Même l'Asie (Corée, Taïwan, Chine, Japon) les achète depuis 3 ans ! »
Bruno Grandjean, Directeur général de Redex, lors de la conférence de presse de la FIM.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE

Décryptage de 4 propositions phares

Les États Généraux de l'Industrie se sont achevés après 3 mois de travaux et 250 réunions. Le rapport de synthèse des propositions a été remis début février au ministre chargé de l'Industrie Christian Estrosi. La FIM en retient quatre. Claude Charrier, son Directeur général, les commente pour MécaSphère.

Crédit impôt investissement

« À l'échelle d'un ou deux ans, il est impératif d'aider les entreprises à investir afin qu'elles soient plus fortes, plus compétitives au moment de la reprise. Le crédit impôt investissement permettrait aux entreprises de renouveler leurs équipements, tout en réduisant l'impact environnemental de leur activité (moins de consommation énergétique, moins de rejets...). »

Crédit impôt innovation

« La FIM est très favorable à l'instauration de ce crédit. Il s'agit d'inciter les industriels à développer des produits innovants et à en réussir la commercialisation. Ce crédit impôt innovation pourrait être le crédit impôt recherche actuel dont l'assiette serait élargie. »

Structuration en filière

« A l'image de l'automobile et de l'aéronautique, l'organisation en filières donnerait de la visibilité à l'ensemble de la chaîne logistique ou "supply

chain". La mécanique est particulièrement concernée : activité transverse par excellence, elle dessert tous les marchés. La FIM travaille déjà depuis longtemps pour faire évoluer les relations donneurs d'ordres - sous-traitants vers des relations de co-traitants dans la filière automobile. La Fédération participe notamment à la PFA (Plateforme Automobile) dont la vocation est de partager un maximum d'informations entre les différents maillons de la filière. L'objectif d'une telle approche est de donner de la visibilité aux fournisseurs qui ne sont pas en prise directe avec le marché final. »

Financement de la solidarité nationale

« Les entreprises industrielles françaises souffrent d'un problème de compétitivité dû en partie au financement de la protection sociale en France (assurance maladie et retraites) qui repose exclusivement sur le travail. La Fédération prône le transfert d'une partie de ces prélèvements vers d'autres assiettes à définir, afin de restaurer la compétitivité, indispensable à l'exportation, et de préserver les emplois. »

Les EGI, ce sont :

3	250	800	5000
mois	réunions	propositions	participants
de travaux		d'actions	

LOBBYING

Yvon Jacob : « Des mesures indispensables pour aider à la reprise »

La conférence de presse annuelle de la FIM a été l'occasion pour Yvon Jacob, son président, de présenter les résultats économiques du secteur et d'exhorter les pouvoirs publics à prendre des mesures fortes pour aider les entreprises à redémarrer. Extraits : « L'État doit encourager les PME à innover », a-t-il expliqué. Comment ? Au travers d'une dotation particulière à OSEO, de l'établissement d'un crédit impôt innovation ou encore de l'extension de l'assiette du crédit impôt

recherche. Deuxième levier évoqué pour soutenir l'investissement des entreprises : « Permettre aux industriels de bénéficier de fonds de garanties publics. » Pour faciliter leur développement à l'international, 3^{ème} et dernier enjeu soulevé par Yvon Jacob, « les assureurs-crédit doivent soutenir plus activement et de manière moins sélective les entreprises. »



> Lire également l'article sur les résultats de la mécanique en page 6.

SOUS-TRAITANCE

La mobilisation pour la filière automobile se poursuit

La commission pour le soutien aux sous-traitants automobiles a présenté ses conclusions, fin novembre, à Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie. Constructeurs, équipementiers, sous-traitants, fédérations professionnelles, organismes de recherche, organisations syndicales et élus ont proposé des solutions à court terme. Parmi celles retenues par le Ministre : création d'un fonds (50 millions d'euros) destiné aux sous-traitants de rang 2 et plus ; facilitation de l'accès des PME aux 2 milliards d'euros gérés par

OSEO et le FSI ; financement de diagnostics stratégiques ; mise en place de "guichets uniques" régionaux pour renseigner les PME sur les outils existants ; poursuite des réflexions sur l'évolution de l'emploi dans la filière ; amélioration de la coordination entre les pôles de compétitivité automobiles, etc.



ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Une campagne de l'UIMM au service de l'attractivité de l'industrie et de ses métiers

"On se réalise en réalisant", tel est le message que portent les entreprises technologiques et industrielles au travers d'une opération de communication lancée le 29 novembre par l'UIMM et dans laquelle la FIM est fortement impliquée. Objectif : redonner de la modernité et de l'attractivité à l'industrie et à ses métiers.

45 000 entreprises employant 1,8 million de salariés, des PME aux grandes entreprises... sont aujourd'hui représentées par l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) qui souhaite promouvoir l'attractivité des métiers industriels. Pour attirer de nouveaux collaborateurs dans ces entreprises "technologiques", l'UIMM a lancé, fin 2009, une campagne de communication qu'elle a préféré signer du nom des "entreprises technologiques et industrielles" plutôt que de la "métallurgie". « Pour s'adresser au grand public, le nom de la branche est très restrictif et ne reflète pas la réalité et l'actualité des entreprises du secteur », souligne l'UIMM. Les actions de "terrain" de cette campagne seront mises en œuvre par le réseau de l'UIMM (80 chambres syndicales territoriales) et 13 fédérations professionnelles dont la FIM et ses syndicats.

ONSEREAISE.COM

Un spot télé reprend le slogan "On se réalise en réalisant" traduisant la satisfaction ressentie par un homme ou une femme qui construit, fabrique, réussit quelque chose de grand... La première vague de diffusion de spots télé a eu lieu du 29 novembre au 20 décembre 2009. La prochaine est prévue courant avril. Des annonces presse sont également diffusées depuis le 7 décembre notamment dans la presse quotidienne régionale. La campagne comprend également la mise en ligne d'un site Internet www.onserealise.com où l'internaute peut notamment découvrir les témoignages de professionnels passionnés



par leur métier. Parmi eux, deux mécaniciens représentent les entreprises Poclairn Hydraulics et SDMS. Et beaucoup d'autres sont à venir... Sur fond d'États Généraux de l'Industrie (lire l'article page 4) et de regain d'intérêt pour l'industrie, l'UIMM rappelle

ainsi que les entreprises industrielles sont « des acteurs incontournables de l'économie ». Et qu'aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin des solutions concrètes, innovantes et durables apportées par ces entreprises.

CONTACTS

> UIMM
www.onserealise.com
 > FIM
www.fim.net
 > SNCT
www.le-nucleaire-recrute.com

Le nucléaire recrute et le fait savoir

Depuis 2007, les associations et les organisations professionnelles comme le SNCT (Syndicat national de la chaudronnerie, tuyauterie et maintenance industrielle) alertent les industriels sur les problèmes de recrutements rencontrés par bon nombre d'entreprises. EDF a réagi



en lançant -et finançant- une campagne de communication en mars 2009. Au programme des actions : ouverture d'un site Internet, organisation de forums métiers dans les bassins d'emplois des centrales nucléaires, diffusion d'un clip vidéo... Cette opération s'adresse aux jeunes de niveaux CAP à BAC+2 encore en orientation ou tout juste diplômés. Le premier forum organisé à Metz en 2009 a accueilli près de 700 visiteurs et une trentaine d'entreprises (adhérentes en partie au SNCT) venues proposer des offres d'emplois. Une douzaine de forums sont prévus en régions en 2010 (comme à Mulhouse les 26 et 27 mars).



CONJONCTURE

« Un recul historique de l'activité des industries mécaniques en 2009 »

La Fédération des industries mécaniques a dévoilé les résultats de la profession en 2009. Malgré un chiffre d'affaires en baisse de -15%, la mécanique française a mieux résisté que ses concurrentes européennes. Renaud Buronfosse, Directeur des études stratégiques et de la prospective à la FIM, commente ces chiffres pour MécaSphère.

MécaSphère : -15% en 2009 pour le chiffre d'affaires de la mécanique française contre -19% en Europe.

À quoi cet écart tient-il ?

Renaud Buronfosse : Les industries mécaniques françaises sont moins tournées vers le grand export (hors UE) et donc moins fragilisées que l'industrie allemande notamment. Elles ont également bénéficié d'un marché intérieur plus résistant que ceux des autres pays d'Europe. Les mesures publiques (prime à la casse, plan de relance...), la bonne santé économique de certains secteurs clients (aéronautique, énergie, ferroviaire...), le maintien de la consommation des ménages... ont permis de faire face à la crise.



© Stéphane Lariven

M : Comment les entreprises se sont-elles comportées à l'export ?

R.B. : Elles ont accusé une baisse de leurs exportations de 21% (soit 10 milliards d'euros en moins). Première destination à l'international, l'Union européenne n'a concentré que 55,3% des exportations françaises, en baisse de 4% par rapport à 2008. Mais elles ont augmenté vers 3 zones : l'Asie Océanie (+1,5%), l'Afrique (+1%) et le Moyen-Orient (+0,8%) moins exposés à la crise financière mondiale.

M : Tous les secteurs ont-ils été touchés de la même manière ?

R.B. : Avec -16,5% en 2009, l'équipement qui représente la part prépondérante des industries mécaniques a été le secteur le plus touché. Fortement soumis aux variations de l'investissement, il a été particulièrement perturbé par la contraction de l'économie mondiale. La transformation des métaux, notamment la sous-traitance, accuse une chute de -15,7%. L'activité a légèrement repris en septembre grâce à la fin du déstockage et aux premiers effets de la prime à la casse automobile. La précision a limité la baisse de son activité à -2,8%.

M : Qu'en est-il de l'investissement ?

R.B. : La crise a remis toutes les industries au même niveau. Les investissements des industries mécaniques en hausse ces deux dernières années, ont baissé de -25% en 2009 sachant que la moyenne industrielle s'inscrit à -24%.

M : Le déstockage peut-il être un élément de la reprise ?

R.B. : Le déstockage s'est achevé dans la transformation des métaux. Une reprise technique de la production est envisageable. Mais pour qu'elle soit confirmée, l'activité économique doit repartir durablement. Dans les biens d'équipement, le déstockage n'est pas fini et pourrait empêcher une reprise technique avant même un redémarrage de l'activité économique.

M : Les entreprises ont-elles réussi à maintenir leurs effectifs ?

R.B. : Les effectifs ont baissé de 5,5% en 2009 à 650 000 salariés. Conscientes de la difficulté de recruter du personnel pendant les années de croissance, elles ont employé tous les moyens à leur disposition pour éviter de recourir aux licenciements, alternant RTT, utilisation des congés,

« Les industries mécaniques devraient connaître à nouveau une baisse de leur activité d'environ -5% en 2010. »

suppression de l'intérim, chômage partiel, formation. Elles ont mis en place des plans de sauvegarde et de départs volontaires afin d'éviter des restructurations plus lourdes. Ces efforts n'ont pas suffi et des emplois devraient encore être perdus en 2010.

M : Quelles perspectives pour 2010 ?

R.B. : On ne peut s'attendre qu'à une reprise molle avec une nouvelle baisse de l'activité d'environ -5% en 2010. Les industries mécaniques vont encore souffrir des surcapacités de production engendrées par deux années (2007-2008) anormalement exceptionnelles. Sur le plan international, la mécanique française est davantage tournée vers des zones du monde dans lesquelles aucune reprise forte n'est attendue en 2010. Ce contexte économique défavorable est accentué par des conditions financières restreintes et tendues qui entravent les entreprises dans l'obtention de prêts bancaires. Côté marchés, certains secteurs en bonne forme devraient continuer de passer commande aux entreprises de mécanique comme le ferroviaire, l'énergie, la chimie-pharmacie-cosmétologie.

CONTACT

> Renaud Buronfosse (FIM)
01 47 17 60 48

MECASTAR, la référence des indices matières

Créés en 2003 par la FIM, ces indices mensuels sont devenus la référence des mécaniciens depuis la suppression des indices de la Commission centrale des indices matières (Cocim). Principalement consacrés aux produits sidérurgiques et aux métaux non ferreux mais aussi aux extra alliages, ils se sont révélés très utiles dans les négociations commerciales entre les mécaniciens et leurs clients publics et privés, leurs grands donneurs d'ordres nationaux ou étrangers. Abonnement auprès de Muriel Ory (mory@fimeca.com) et information à indicesmecastar@promeca.biz.



ABONNEZ-VOUS

TECHNOLOGIES DE L'USINAGE

Intercut : expert ès usinage

Offrir aux PMI de la mécanique une expertise encore plus large dans le domaine de l'usinage : tel est l'objectif du nouveau consortium "Intercut" qui fédère le Cetim, le CTDec, deux écoles d'ingénieurs et une structure de valorisation de la recherche.

L'union fait la force. Deux centres techniques ont appliqué cet adage : le 20 octobre 2009 à Cluses (Haute-Savoie), le Cetim et le Centre technique du décolletage (CTDec) ont signé un accord de coopération qui associe également deux écoles d'ingénieurs (l'Énise et A&M Paritech) ainsi qu'une structure de valorisation de la recherche (Arts). Officialisé dans le cadre du salon Intercut, cet accord s'inscrit dans une certaine logique puisque le Cetim travaille en partenariat avec l'Énise depuis plusieurs années et que le CTDec a déjà engagé des collaborations avec Arts.

TRAVAILLER ENSEMBLE

« Nos cinq organismes étant très complémentaires en termes d'expertise, nous allons pouvoir accélérer le développement de nouvelles applications, explique Thierry Guillemain directeur du CTDec. C'est important car l'usinage est aujourd'hui en pleine évolution. » Nouveaux procédés, machines spéciales, outils coupants spéciaux, micromachines, nouvelles techniques de finition, lubrifiants... le monde de l'usinage bouge.

Pour Alain Dovillaire, directeur du centre de Cluny A&M Paritech : « il serait dommage de ne pas travailler ensemble dans la mesure où nous sommes amenés à résoudre des problèmes techniques très voisins ».

Pour sa part, Jean-Claude Crapart du Cetim, estime que « ce regroupement est un bon moyen d'optimiser l'argent investi et de progresser rapidement ». Un argument qui peut faire mouche auprès des pouvoirs publics. « La crédibilité du consortium est un atout important lorsqu'on sollicite des aides au financement de projets technologiques », rappelle Bernard Laget, directeur de l'Énise.

UN PROJET CONJOINT DE R&D

Les cinq partenaires ont créé un comité de pilotage chargé de définir les grandes orientations, la stratégie et les investissements réalisés en commun. De son côté, le comité technique supervisera les projets de R&D



© CETIM

Nouveaux procédés, nouvelles techniques de finition, le monde de l'usinage bouge.

et la veille technologique. Le comité de transfert de technologie est chargé de valoriser les connaissances auprès des industriels.

Plutôt que de créer une structure fixe permanente, le consortium a choisi un mode de fonctionnement transversal. Une formule "légère" en termes administratif qui a le mérite de ne pas générer de frais récurrents.

« Lors de la présentation commune de nos projets respectifs des dizaines de pistes d'innovation ont immédiatement émergé », souligne Marian Reszka, chargé de mission au sein d'Arts. Le consortium a d'ailleurs décidé de valider l'une d'entre elles et prépare le lancement d'un premier projet de R&D qui vise à développer, en relation avec les industriels concernés, un nouveau procédé rapide de fabrication d'outils coupants spéciaux.

CONTACT

> Stéphane Thierry
03 44 67 36 82
sqr@cetim.fr

Une fédération de moyens

➔ Au total, le consortium Intercut représente un potentiel de 25 ingénieurs et techniciens -sans compter thésards et stagiaires- spécialisés dans le domaine des technologies de l'usinage, une quarantaine de machines réparties

sur différents sites, de nombreux équipements de mesure et contrôle et de solides moyens de conception (logiciels de calcul en particulier). Pour accéder à ce potentiel, un seul réflexe : s'adresser à son centre technique.

Brèves

Étudiants et industriels dans le même amph

➔ « Qu'apportent les technologies de nos entreprises au développement durable ? ». Les sociétés Voith, Poclain Hydraulics et Bonfiglioli ont planché sur cette question devant une vingtaine d'étudiants lors d'une rencontre organisée fin 2009 par Artema*, le Cetim, l'Université de Technologie de Compiègne. Objectif : faire découvrir les métiers d'Artema, pas ou peu connus des étudiants. Une 2^{ème} rencontre abordait le thème de "la veille technologique permanente". Les entreprises Bosch Rexroth, ETNA Industrie et SMC ont insisté sur l'importance de la R&D pour l'avenir de l'industrie. Artema renouvellera l'opération chaque année.

* Association des roulements, des transmissions, de l'échancéité et de la mécatronique associée.

Ça roule pour le Bus Découverte !

➔ 616 participants en 2009 (487 en 2008 et plus de 1800 attendus en 2010). Tel est le bilan de l'Opération "Bus Découverte", mise en place par le Cisma, le DLR, le Seimat* et les centres de formation. Objectif : faire découvrir aux collégiens la richesse des métiers de la maintenance des matériels de travaux publics et de manutention lors d'une journée de visites "école/entreprise" et surtout susciter des vocations. La dernière édition a permis de recruter 15 jeunes en section CAP TPM (Travaux Publics et Manutention) et près de 50 en section BAC Pro TPM.

* Cisma : Syndicat des équipements pour Construction, Infrastructures, Sidérurgie et Manutention ; DLR : Fédération nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de matériel de BTP et manutention ; Seimat : Syndicat des Entreprises Internationales de Matériels de TP, mines et carrières, bâtiment et levage.





INTERVIEW DE JACQUES BOUVET, PRÉSIDENT DE L'AINF (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE FRANCE POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL).

« Prévenir les risques professionnels pour améliorer la performance de l'entreprise aux niveaux économique, humain et social. »

MécaSphère : Les statistiques sur les accidents au travail marquent une tendance à l'amélioration. Comment l'expliquez-vous ?

Jacques Bouvet : Les entreprises, mécaniciennes notamment, prennent de mieux en mieux en compte les questions de sécurité et santé au travail. Elles analysent leurs risques et s'impliquent dans la prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) en améliorant les postes de travail ou les conditions de manutention. Elles circonscrivent en outre les risques chimiques. Les résultats (lire page 9) caractérisés par la baisse des accidents au travail doivent être appréciés mais aussi améliorés sur deux points : les accidents de trajet et les maladies professionnelles.

M : Ces dernières sont en hausse. À quoi l'attribuez-vous ?

J. B. : Ce sont les maladies professionnelles "reconnues" qui augmentent. Cela ne signifie pas que les conditions de travail soient plus dangereuses aujourd'hui qu'hier. Les progrès réalisés pour les améliorer sont majeurs et un tel recul serait inadmissible. En fait, il y a 2 facteurs d'explication : par le passé, les maladies étaient moins bien décelées ou moins avouées ; aujourd'hui, le niveau d'exigence de bien-être dans notre société augmente et c'est bien légitime.

M : Une question majeure fait irruption dans le paysage social : la prévention des risques psychosociaux. Quels sont les enjeux ?

J. B. : Au-delà de sa finalité économique, l'insertion dans le monde du travail doit engendrer un mieux-être. En France, 2009 a été marquée par la médiatisation de cas de suicides sur les lieux de travail. Les entreprises sont peu préparées à faire face à ces risques. Les moyens d'action sont multiples : conseils en hygiène de vie, lutte

contre les addictions, activités sportives, réflexion sur l'organisation... et surtout, la formation du management de proximité au travail avec les nouvelles technologies et les jeunes générations de collaborateurs.

M : A quelles difficultés les PME font-elles face ?

J. B. : Précarité financière, manque de temps, complexité des procédures et des réglementations... Les raisons sont variables d'une entreprise à une autre, selon les activités. Or, les risques sont plus élevés dans une PME que dans une grande entreprise. Pour les PME, les cotisations AT-MP (accidents du travail - maladies professionnelles) sont lourdes mais ne comportent pas d'effets incitatifs à la prise individualisée de mesures de prévention.

M : Quelles actions simples une PME peut-elle engager ?

J. B. : Encadrer et motiver son personnel avec bon sens et professionnalisme sont des actions simples. Pour l'y aider, l'outil de base obligatoire c'est le "document unique". L'entreprise y consigne ses risques et ses mesures



CONTACT
> **Annabelle Vilet**
03 20 16 92 05
accueil@association-ainf.com
www.association-ainf.com

de prévention. L'AINF soutient une assistance à la mise en place de ce "document". Autre exemple de bonne disposition : les visites sur les lieux de travail. Le patron ou le manager "observe" le poste de travail et recueille l'avis du collaborateur en termes de position, matériel, d'agencement... Cet échange doit déboucher sur la mise en œuvre rapide de dispositions pratiques.

La plupart des accidents gardent une origine comportementale et la participation des salariés est essentielle. L'entreprise peut s'inspirer des initiatives menées par d'autres et s'appuyer sur les conseils des CRAM, des ARACT, ou des organismes professionnels, du Cetim, des AFPL...

M : Qu'est-ce que le patron peut retirer de ces actions ?

J. B. : C'est simple : on travaille mieux quand on se sent bien. Au-delà des prescriptions réglementaires et légales, la démarche de prévention des risques permet d'améliorer la performance générale de l'entreprise aux niveaux économique, humain et social

Après-midi "Sécurité Santé au Travail" de l'AINF

L'AINF organise toutes les 8 à 10 semaines environ des "Après-midi d'information SST" sous forme de réunions d'échanges et d'information pour les entreprises et collectivités. Un conférencier, expert ou "grand témoin" présente expériences, innovations ou témoignages sur un sujet d'intérêt collectif et d'actualité relatif à la Sécurité Santé au Travail. Au programme des prochains rendez-vous : Evolution et rôle du médecin du travail, Entretiens individuels et intégration des préoccupations Santé Sécurité au Travail, Risques chimiques et étiquetage des agents chimiques dangereux...

Hydrolienne : la marée montante des énergies renouvelables

Utiliser l'énergie des courants des marées : l'idée commence à faire son chemin et les premiers prototypes font leur apparition. L'industrie mécanique se trouve placée en première ligne de cette filière énergétique d'avenir soutenue par l'Ademe.

2 avril 2008, baie de l'Odet, Finistère. Pour la première fois en France une hydrolienne est immergée dans un estuaire, première étape d'un projet mené par un consortium industriel avec à sa tête la société quimpéroise Hydrohelix Energies. Le prototype est financé par l'Ademe à hauteur de 40%, la Région Bretagne, le Conseil général du Finistère et les communautés de Brest et Quimper. Les essais "in situ" se révélant concluants, le consortium décide de poursuivre l'aventure industrielle en créant la société Sabella en novembre 2008.



PUISSANCES GARANTIES

Les hydroliennes font partie de la feuille de route de l'Ademe sur les énergies renouvelables. Et pour cause. Cette technologie permet d'utiliser l'énergie des courants marins (hydrocinétique), c'est-à-dire l'énergie cinétique des masses d'eau mises en mouvement par les courants de marées. L'hydrolienne transforme l'énergie mécanique en énergie électrique ou en énergie hydraulique ramenée à terre. Avantage de cette forme d'énergie, les marées sont aisément prévisibles et ce, longtemps à l'avance, ce qui permet de garantir des puissances.

Par ailleurs, la puissance électrique d'une hydrolienne à axe horizontal, qui peut être assimilée à une éolienne immergée, est beaucoup plus importante que celle d'une éolienne de même dimension. Moins imposante que l'éolienne terrestre, elle peut donc être installée à de faibles profondeurs (minimum 20 mètres).

En Europe, les principales ressources se trouvent au Royaume-Uni et en France (Bretagne et Basse-Normandie). Dans ces régions, l'onde de marée est amplifiée dans certaines zones privilégiées par la configuration de la côte (détroits, formes du fond, singularités bathymétriques). D'après Sabella, la côte métropolitaine présente un potentiel naturel de plus de 6 GW, avec le littoral de la Bretagne et de la Normandie qui possède plusieurs sites où les courants atteignent des valeurs importantes. Selon EDF, le potentiel techniquement exploitable est compris entre 5 et 14 TWh/an, soit entre 2,5 et 3,5 GW de puissance installée.

UNE CINQUANTAINE DE PROJETS LANCÉS

Fin 2008, le Centre Européen des Energies Marines EMEC recensait une cinquantaine de projets de récupération de l'énergie des vagues. Encore au stade de développement, les systèmes les plus avancés sont les turbines à axe horizontal. Parmi celles-ci, à noter le projet commercial SeaGen de Marine Current Turbine Ltd. qui présente une turbine de 1,2 MW raccordée au réseau depuis 2008 en Irlande du Nord et les 6 hydroliennes installées dans l'East River près de New York des Américains de Verdant Power. D'autres projets existent également en Norvège, au Royaume-Uni, en Australie, aux Pays-Bas... Bref, la filière hydrolienne semble bien lancée. Une filière qui, à l'instar des éoliennes, concerne directement l'industrie mécanique.

Les différentes technologies

➔ En 2008, le Centre Européen des Energies Marines recensait plus de 50 concepts différents autour de l'exploitation de l'énergie des courants de marée. Des concepts que l'on peut regrouper en quatre catégories de convertisseurs :
• les turbines à flux axial d'axe horizontal ;

• les turbines à flux transverse d'axe vertical (mais certaines peuvent présenter un axe horizontal) ;
• les turbines de surface à axe horizontal de type "roue à aubes" ;
• les convertisseurs "singuliers", non fondés sur des turbines.

en renforçant les liens. L'entreprise sera aussi plus attractive, soignera son image de marque et fidélisera ses salariés.

Les écoles et universités ont leur rôle à jouer pour mettre sur le marché de futurs cadres avertis des risques professionnels et bien préparés à manager des équipes. Les employeurs doivent requérir ces qualités lors de l'embauche de collaborateurs. Notre association AINF s'emploie justement à vivifier cette croisée de l'offre et de la demande.

Accidents du travail : léger mieux dans la mécanique en 2008

➔ La Caisse nationale d'assurance maladie a publié son dernier rapport sur l'évolution des accidents du travail, de trajets et les maladies professionnelles. **Verdict : en 2008, la métallurgie et la mécanique s'en sortent mieux qu'en 2007. Les accidents du travail ont baissé de 3,2% en 2008. Le nombre de décès, après avoir augmenté de 41,3% en 2007, passe de 65 à 60 cas.** « Replacée dans la longue durée, l'évolution de la sinistralité illustre bien les efforts continus accomplis par les entreprises de la métallurgie », commente Franck Gambelli, Directeur des affaires juridiques de la FIM. Les chutes et la manutention manuelle sont les principales causes d'accidents. Les maladies professionnelles et le nombre de journées d'interruptions temporaires affichent une progression de +8,6% et +18,6% par rapport à 2007. Cette hausse s'explique en partie par un nombre plus important de troubles musculo-squelettiques (TMS), principales maladies professionnelles reconnues. L'ergonomie corrective est difficile car elle exige une expertise particulière et une modification des habitudes et des procédés de production en service. « L'avenir est donc à l'ergonomie de conception proposée par les concepteurs d'organisation et les fournisseurs d'équipements, au stade du cahier des charges industriel », conclut Franck Gambelli.

CONTACT

> **Franck Gambelli (FIM)**
fgambelli@fimeca.com

29 substances SVHC depuis janvier

Conformément à Reach, les producteurs d'articles (produits finis, pièces détachées, machines, emballages...) doivent assurer la traçabilité des "substances extrêmement préoccupantes" dites "SVHC". Objectif : informer leurs clients quand ces substances sont présentes à plus de 0,1% dans leurs articles. Appelées aussi "substances candidates à autorisation", elles figurent sur une "liste candidate" complétée en janvier dernier par 14 nouvelles substances, soit



29 au total. L'extension de cette liste a lieu une à deux fois par an. À terme, ces substances seront soumises au régime de l'autorisation prévu par Reach. Conséquence : certaines d'entre elles risqueront de disparaître. Les entreprises utilisant l'une de ces 29 substances doivent anticiper cette mesure et s'engager rapidement dans une démarche de substitution.

Déclarez les flux de fluides frigorigènes avant le 31 mars

Largement utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques, les fluides frigorigènes -en tant que gaz- appauvrissent la couche d'ozone et contribuent à l'effet de serre. Depuis 2009, dans le cadre de l'application des règlements européens, les professionnels de cette filière (producteurs, distributeurs, organismes agréés) doivent établir une déclaration annuelle des flux de produits neufs et usagés. La 2^{ème} campagne de déclaration relative à l'année 2009 est ouverte du 1^{er} février au 31 mars 2010 et s'effectue auprès de l'Ademe sur le site : www.observatoire.fluides-frigorifenes.ademe.fr

INSTALLATIONS CLASSÉES

ICPE : actions prioritaires pour 2010

Actions prioritaires, actions nationales et actions "coup de poing", tel est le programme chargé de l'Inspection des installations classées (ICPE) établi par le Ministère de l'Environnement pour l'année 2010. La FIM résume les mesures qui concernent les entreprises de la mécanique.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ➔ Diminuer les délais d'instruction des demandes d'autorisation d'installation d'un site (une mesure réclamée de longue date par la FIM et l'ensemble de l'industrie). Objectif 2010 : instruire 70% des dossiers déposés.
- ➔ Poursuivre la vérification de la conformité des installations soumises au "bilan de fonctionnement" relevant de la directive IPPC sur l'utilisation des meilleures techniques disponibles d'ici fin 2010.
- ➔ Décontaminer et éliminer les appareils contenant des PCB (ou polychlorobiphényles) à hauteur de plus de 500 ppm.
- ➔ Réduire les substances toxiques. L'inspection des ICPE a multiplié les actions pour réduire les émissions dans l'air de substances telles que le benzène ou les solvants chlorés (perchloréthylène...). L'action sur la recherche des substances dangereuses dans l'eau en fait partie. La FIM a participé à l'élaboration des listes de substances à rechercher.

LES "AUTRES" ACTIONS NATIONALES

- ➔ Fixer un programme de visite d'inspection des sites d'ici à fin 2011. Les établissements sont divisés en 3 catégories : prioritaires (visite annuelle), à enjeux (tous les 3 ans) et autres établissements (tous les 10 ans).
- ➔ Instruire les études de dangers des établissements Seveso "seuil bas" effectuées en 2010.
- ➔ Déployer la gestion informatisée des données d'auto-surveillance fréquentes au niveau national (GIDAF version 2). Création d'un portail unique de transmission sécurisée des données par Internet. Les installations



Les actions de l'inspection des ICPE nécessitent des investissements importants de la part des entreprises. La FIM a alerté le Ministère de l'Environnement pour qu'il tienne compte des difficultés économiques auxquelles les mécaniciens sont confrontés.

70%

des demandes d'autorisations instruites en 2010, tel est l'objectif du Ministère



> **Violaine Daubresse (FIM)**
vdaubresse@fimeca.com

réalisant au moins une mesure par an de leurs rejets sont concernées. Cette nouvelle version permettra aux industriels impliqués dans l'action sur la recherche des substances dangereuses dans l'eau de saisir les résultats de mesure.

- ➔ Gérer les risques chroniques, les produits et les déchets concernant par exemple la mise en compatibilité des arrêtés ICPE avec les objectifs décrits dans les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). A l'horizon 2013, les arrêtés préfectoraux des installations concernées intégreront un volet "surveillance et réduction éventuelle des rejets des substances dangereuses dans le milieu aquatique". Conséquence : les entreprises vont être amenées à diminuer les rejets de certaines substances.
- ➔ Instaurer des servitudes à la cessation des activités. Lors de la remise en état d'un site, l'inspection des ICPE doit établir un procès verbal constatant la réalisation des travaux. L'action nationale vise à encourager l'établissement de ces procès verbaux encore peu fréquents.

LES ACTIONS "COUP DE POING"

Elles concernent principalement les installations à risques de type Seveso : inspections des systèmes de gestion de la sécurité (SGS), vieillissement des installations, plans d'urgence internes aux entreprises, contrôle des distributeurs de fluides frigorigènes fluorés, contrôle des imprimeries...

Zoom Trophées MécaSphère

À l'occasion du salon INDUSTRIE qui ouvre ses portes le 22 mars à Paris, MécaSphère lance pour la première fois les Trophées "Eco-innovation" et "International". Le Cetim, le Crédit Coopératif, l'Institut de Soudure, Coface, OSEO et Ubifrance, au titre de leur partenariat dans MécaSphère, parrainent ces 2 Trophées montrant ainsi leur implication sur ces sujets et leur souhait de mettre en avant les entreprises qui ont bénéficié de leur accompagnement. Tour d'horizon d'une opération inédite.

INDUSTRIE Paris 2010 et Trophées MécaSphère : préparer la reprise et valoriser l'industrie

Le Salon INDUSTRIE, leader européen des technologies de production, ouvrira ses portes du 22 au 26 mars à Paris-Nord-Villepinte sur une thématique phare : l'innovation. Malgré la crise, exposants et visiteurs sont attendus en nombre à l'heure où les industriels doivent se préparer à la reprise.

1 500 exposants et 30 000 visiteurs arpenteront les 80 000 m² d'exposition du Salon INDUSTRIE. Une fréquentation proche de l'édition parisienne 2008 malgré le contexte économique difficile. « La crise mondiale a conduit les entreprises à réduire leurs dépenses notamment en termes de promotion et de communication, indique Benoît Gauthier, Commissaire général du salon. Mais les échanges électroniques via Internet ne suffisent pas. Les industriels ont encore plus besoin de se rencontrer en ces temps difficiles pour comparer leur situation à celle de leurs confrères et/ou concurrents. Ils réalisent également l'importance d'explorer de nouveaux marchés, de présenter des innovations et de maintenir en ordre de marche les forces vives de l'entreprise pour préparer la reprise », ajoute-t-il. Usinage, outillage, soudage, assemblage, formage, robotique, mesure/contrôle, traitements de surfaces et thermiques et informatique industrielle..., une offre complète attend les visiteurs du salon.

L'INNOVATION À L'HONNEUR

L'innovation tiendra une large place sur le salon. « Le maintien de l'activité industrielle en France passe par une constante évolution des techniques, des procé-



dés et des équipements », déclare Benoît Gauthier. Conférences et ateliers seront consacrés à ce thème et complétés par deux rendez-vous incontournables :
- Les Trophées INDUSTRIE Paris de l'excellence en productivité récompenseront EDM Service, Kasto France et Micro-Epsilon pour leurs produits innovants et les Trophées MécaSphère seront remis à Méca Fonction et Technomark ;
- L'espace Industrie 2020 (Hall 5 G 55), organisé par le Symop (Syndicat des entreprises de technologie de production) et le Cetim, proposera de nombreuses démonstrations : robotique, usinage 5 axes haute performance, forage à grande vitesse vibratoire... Ces animations résultent de travaux communs menés par les Instituts Carnot et le consortium Intercut (lire l'article p. 7).

L'INDUSTRIE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Les États Généraux de l'Industrie se sont terminés quelques jours avant le salon. « Les mesu-

(re)mettre l'industrie au cœur des préoccupations nationales », déclare Benoît Gauthier qui salue l'inauguration officielle du salon par le Ministre de l'Industrie Christian Estrosi. C'est la reconnaissance du travail conjoint mené par GL events et nos organisations professionnelles partenaires (FIM, Symop, UITS...) qui s'investissent dans la réussite d'INDUSTRIE Paris pour lui donner le plus grand retentissement possible ».



> **GL events Exhibition**
www.industrie-expo.com



POINT DE VUE

« Deux démarches mécaniciennes mises à l'honneur »

ISABELLE DOUVRY, RÉDACTRICE EN CHEF DE MÉCASPHÈRE

« L'opération Trophées MécaSphère s'inscrit dans la droite ligne de la vocation de notre magazine : encourager et accompagner les entreprises mécaniciennes dans leur développement. Ces Trophées mettent en lumière des entreprises qui "éco-innovent" et qui "exportent". Deux éléments-clés dans la stratégie d'une entreprise aujourd'hui. Ils révèlent aussi deux démarches exemplaires de mécaniciens. Le point commun de chacune d'entre elles étant

que ces entreprises ont été soutenues par des partenaires MécaSphère. Ces industriels ont parfaitement joué le jeu et passé leur grand oral devant un jury de journalistes de la presse professionnelle. A l'unanimité, Méca Fonction et Technomark ont été désignées lauréates de ces premiers Trophées. Ils leurs seront remis lors d'une cérémonie officielle organisée sur le Salon INDUSTRIE qui s'ouvre dans quelques jours à Paris. En espérant que ce prix leur portera chance ! ».

JURYS ET NOMINÉS DES TROPHÉES MÉCASPHÈRE

JURY "ÉCO-INNOVATION" :

- Greenunivers.com
- Innovation et Industrie
- L'Usine Nouvelle
- MécaSphère

JURY "INTERNATIONAL" :

- Le MOCI,
- L'AEF,
- L'Usine Nouvelle
- MécaSphère

NOMINÉS "ÉCO-INNOVATION" :

- CETH (générateurs et de purificateurs d'hydrogène)
- Méca Fonction (lauréat)
- Sofeval (équipements pour la peinture industrielle)

NOMINÉS "INTERNATIONAL" :

- Masson Marine (systèmes de propulsion pour les bateaux)
- Technomark (lauréat)
- Tractel Solutions (accessoires de manutention)

CATÉGORIE "ÉCO-INNOVATION"

Méca Fonction révolutionne l'injection/compression

Ce concepteur de moules et d'outillages de précision a développé une technologie unique en Europe : l'injection/compression. A la clé : une réduction de la consommation énergétique de 30 à 40%. Pour encourager la démarche de la PME iséroise, le Cetim, l'Institut de Soudure et le Crédit Coopératif lui remettent le Trophée MécaSphère "Eco-innovation".

Du pot de fleurs au siège automobile, en passant par l'équipement de piscine aux cuves de machines à laver... Depuis 1985, Méca Fonction conçoit et fabrique des moules métalliques pour tous les secteurs. La PME familiale révolutionne son activité en 1999 en mettant au point une technologie hors pair en Europe : l'injection/compression.

30 À 40% D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les avantages de ce procédé breveté par rapport à la méthode classique sont multiples. Il permet de diminuer les consommations d'énergie en phase d'utilisation de 30 à 40%, tout en améliorant les propriétés mécaniques de la pièce obtenue à épaisseur égale (par rapport à l'injection classique). Parallèlement au développement de cette technologie, Méca Fonction a étudié la transformation des biomatériaux. « Notre vœu est de créer un moule d'injection/compression éco-conçu », indique Cyril Ciccarelli, gérant de la société. Les produits issus de ce moule peuvent présenter une épaisseur de 0,3 mm, inférieure à celle obtenue en injection classique. Le temps de cycle



-et par conséquent le bilan carbone est lui aussi réduit grâce à l'injection/compression.

PROCÉDÉ-PROCESS-PRODUITS : UNE DÉMARCHÉ GLOBALE

Dans le cadre de sa démarche liée au respect de l'environnement, Méca Fonction travaille sur un axe complémentaire depuis près de 2 ans : le process. « La demande en produits plus respectueux de l'environnement est de plus en plus pressante. L'éco-conception est un moyen de répondre aux attentes des clients et de se démarquer sur les marchés », explique Cyril Ciccarelli. Méca Fonction éco-conçoit ainsi ses moules en suivant la norme -XP E 01-005- élaborée par la FIM, le Cetim et l'UNM dans le cadre du projet Mapeco. Ce programme, soutenu par l'Ademe, a expérimenté une méthodologie d'éco-conception avec 4 sociétés dont Méca Fonction qui s'est fait accompagner par le Cetim. Parmi les avantages relevés : l'approche, simple à appréhender, permet de sensibiliser l'entreprise à de nouveaux aspects. Elle favorise la convergence des objectifs environnementaux et économiques, associe les compétences pluridisciplinaires au sein d'un groupe projet, conforte certaines orientations techniques...

Pots de fleurs à base d'amidon de pommes de terre

FICHE D'IDENTITÉ

Siège social et site de production : Heyrieux (38)

Effectifs : 42 personnes

Chiffre d'affaires 2009 : 5 millions d'euros ; Perspectives 2010 : 5,2 millions d'euros

Secteurs clients : automobile, bâtiment, biens d'équipement, emballage, loisirs, puériculture, horticulture...

TROIS QUESTIONS À...



Cyril Ciccarelli, gérant de Méca Fonction

MécaSphère : Quelle est la stratégie de Méca Fonction pour se développer ?

Cyril Ciccarelli : Fin 2009, nous avons proposé 3 nouvelles références aux clients. Nous misons beaucoup sur l'innovation. 10 de nos 42 salariés travaillent pour le bureau d'études dont 2 à la R&D à laquelle nous avons consacré 5% en moyenne de notre chiffre d'affaires sur les 3 dernières années. Nos efforts se tournent depuis 3 ans sur les bioplastiques autour de 2 axes : les produits à usage unique et les produits durables (basés sur les matériaux revalorisés).

M : Pourquoi avez-vous misé sur les bioplastiques ?

C.C. : Pour répondre aux attentes des consommateurs et des pouvoirs publics qui sont de plus en plus soucieux de l'environnement. Ces matériaux permettent de réduire fortement le volume des déchets ménagers. Nous avons dernièrement conçu des pots de fleurs totalement biodégradables et compostables pour une société cliente.

M : Parlez-nous de votre dernier projet "Ciccapack".

C.C. : Ce projet est une suite logique du laboratoire de recherche de Méca Fonction. Ciccapack est une gamme destinée à l'emballage à usage unique. Cette marque déposée, labellisée par le pôle Axelera, s'adresse à tous les secteurs dans lesquels on trouve du plastique.

CATÉGORIE "INTERNATIONAL"

Technomark : 76% de son chiffre d'affaires à l'export

10 ans après sa création, Technomark est devenu l'un des leaders mondiaux dans l'équipement de marquage et les solutions de traçabilité. La PME réalise 3/4 de son chiffre d'affaires 2008 à l'export grâce à son produit phare, le "Multi 4", vendu dans 40 pays sur les 5 continents. Un développement rapide soutenu et salué par Ubifrance, OSEO et Coface qui lui décernent le Trophée MécaSphère "International".

275 000 euros de chiffre d'affaires réalisés en 2000 contre 4 millions d'euros en 2008 dont 76% réalisés à l'export. Entre 2005 et 2008, Technomark a doublé la part de son chiffre d'affaires à l'international.

Europe, Etats-Unis, Moyen-Orient, Asie... Pour accéder à ces marchés, la PME de 22 personnes a rapidement compris l'intérêt de s'adresser à des spécialistes de l'export et du financement. « En 2004, nous avions des projets en Italie. Nous avons sollicité Coface pour bénéficier d'une assurance prospection. C'était plus sécurisant d'être accompagnés dans un pays où la société n'a pas d'historique », explique Laurent Baud, co-fondateur et Président de Technomark.

MISSIONS, V.I.E, SALONS...

En 2008, l'entreprise a sollicité un soutien financier d'OSEO pour appuyer ses efforts en R&D. Avec l'aide d'Ubifrance, elle a missionné un V.I.E au Japon pour développer l'activité en Asie. « Nous nous appuyons également sur leurs bureaux de presse basés dans le monde entier pour assurer la promotion de nos produits », ajoute-t-il. Technomark complète sa démarche en participant à de nombreux salons professionnels et en réalisant des études de recherche de distributeurs et des études de marché avec les missions économiques ou des organismes comme ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International).



Le Multi 4 dans sa version "portable"



Micro-percussion et rayage, les techniques de marquage de Technomark

FICHE D'IDENTITÉ

Siège social et site de production : Saint-Chamond (42)

Effectifs : 22 personnes

Chiffre d'affaires 2009 : 2,6 millions d'euros. Objectif d'ici à 2015 : 8 millions d'euros.

Secteurs clients : automobile, aéronautique, défense, nucléaire, mécanique, électronique, agroalimentaire, médical...

UNE DÉMARCHÉ EXEMPLAIRE

La PME rhône-alpine conçoit et fabrique des machines de marquage modulaires programmables et fournit des solutions de traçabilité. Les technologies utilisées sont celles de la micro-percussion et le rayage qui assurent un marquage rapide, esthétique, permanent et économique de tous les supports acceptant une déformation. Pour se différencier de ses concurrents, Technomark mise sur le bon rapport qualité/prix de ses produits et sur le service client. « Le Trophée MécaSphère crédibilise notre démarche et notre stratégie vis-à-vis de nos partenaires et fournisseurs en particulier à l'international, déclarait Laurent Baud au lendemain de sa victoire. Je suis fier de remporter cette distinction qui revient en bonne partie à mon équipe ».

Technomark sera présent au Salon Industrie Hall 5 Stand F71.

TROIS QUESTIONS À...



Laurent Baud, Président de Technomark

MécaSphère : En quoi l'export est-il un élément clé de votre stratégie ?

Laurent Baud : En créant Technomark avec mon associé Stéphane Jacob en 1999, nous étions déjà convaincus de l'importance de développer notre activité au-delà des frontières françaises. L'avantage est mathématique : multiplier les pays visés augmente d'autant les opportunités de marchés. C'est encore plus vrai aujourd'hui que nous produisons exclusivement en France. Miser sur l'international nous permet de rester compétitifs en jouant sur les volumes et les prix.

M : Quelques mots sur le Mutli 4 ?

L.B. : Le "Multi 4" est un concept 4 en 1 d'équipement de marquage modulaire. Il permet, avec une seule et même machine, de disposer de 4 configurations bien distinctes selon la nature de la pièce à marquer : "intégrée" sur une ligne de production, "portable" pour marquer des pièces de moyennes et grandes dimensions ou difficiles d'accès, "établie" pour les petites pièces ou "mixte" (fixe et portable) pour toutes les pièces. Cette machine peut marquer tout types de matériaux : plastique, aluminium, cuivre, bronze, laiton, inox, titane, bois, verre, acier...

M : Quelles sont vos perspectives pour 2010 et au-delà ?

L.B. : Doubler notre chiffre d'affaires réalisé en 2008 d'ici à 2015 ! 2009 a marqué un coup d'arrêt dans notre progression. Malgré un regain d'activité au dernier trimestre, le chiffre d'affaires a baissé de 44% par rapport à 2008 (-46% à l'export), à 2,6 millions d'euros. Nous comptons sur les investissements réalisés l'an dernier et sur nos efforts en R&D. Nous visons en outre de nouveaux marchés comme l'Inde, le Canada, l'Amérique du Sud ou encore des pays d'Europe où nous sommes absents (Angleterre, Hongrie).



Équipe de France : L'union fait l'export

Une équipe dédiée à l'export

Simplifier l'exportation pour les PME en réunissant tous les acteurs publics. C'est tout le sens de l'Équipe de France de l'Export, créée en 2008. Une équipe de France qui peut s'appuyer sur des organisations professionnelles comme la FIM.

23 avril 2008 : Ubifrance, les Missions économiques, les Chambres de commerce et d'industrie en France et à l'étranger, les Conseillers du commerce extérieur, OSEO et Coface signent un accord de partenariat. L'Équipe de France de l'Export est née à l'initiative de Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, et d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État chargée du Commerce Extérieur. Sa mission : faciliter et accompagner de façon optimale les entreprises dans leur démarche d'exportation.

« Cette initiative s'inscrit dans le cadre des objectifs ambitieux que nous

a fixés Anne-Marie Idrac, indique Christophe Lecourtier, directeur général d'Ubifrance : identifier et accompagner 10 000 nouvelles entreprises non exportatrices ou très faiblement exportatrices ; atteindre, fin 2011, 10 000 V.I.E (Volontaires Internationaux en Entreprise) en poste ; assurer 20 000 accompagnements annuels d'entreprises, soit par des actions individuelles, soit par des opérations de promotion collective. »

«Le nez dans le guidon»

Pour atteindre ces objectifs, les partenaires de l'Équipe de France de l'Export unissent leurs efforts pour

simplifier le dispositif d'appui aux entreprises. « Ils prennent l'engagement de rationaliser l'ensemble des dispositifs existants afin de clarifier l'offre publique mais aussi d'éviter de mettre en place des dispositifs qui se dupliquent », indique Christophe Lecourtier.

« Les patrons de PME ont souvent "le nez dans le guidon", explique Alain Renck, directeur de l'international chez OSEO. Gérer plusieurs interlocuteurs pour leurs exportations devenait bien compliqué. En réunissant tous les acteurs du soutien à l'exportation dans la même équipe, on leur simplifie la vie. » Pour Marc Murcia, directeur des ga-

ranties publiques de Coface, « l'Équipe de France de l'Export officialise des coopérations qui étaient déjà engagées et que nous souhaitons renforcer ».

Quelle est la place de chacun dans cette équipe ? Les Chambres de commerce et d'industrie jouent le rôle de "passeur" : elles sont chargées de détecter le potentiel export des entreprises, puis de les accompagner et de les conseiller dans la durée.

Ubifrance porte l'action vers l'international, en proposant les destinations adaptées aux projets et les services facilitant la prospection. Pour l'aider dans son travail, 64 missions économiques dans 44 pays lui sont transférées.

Les Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger assurent le suivi et le soutien des entreprises hors de l'Hexagone. Les Conseillers du commerce extérieur viennent en appui, pour parrainer les exportateurs. Enfin, OSEO et Coface proposent leurs outils financiers.

En outre, les partenaires travaillent en commun sur un programme d'actions collectives d'accompagnement d'entreprises à l'international dénommé "Programme France". Pour 2010, plus de 1 100 opérations collectives sont prévues. Certaines s'appuient sur des organisations professionnelles comme la FIM.

« Nos produits sont complémentaires »

Chaque partenaire y trouve son compte. « Nous allons pouvoir nous appuyer sur des réseaux beaucoup plus étoffés que les nôtres, indique Marc Murcia. Ce qui va nous aider à atteindre nos objectifs chiffrés fixés par Anne-Marie Idrac. »

Pour OSEO, l'international marque une nouvelle étape de son développement. « Pendant longtemps OSEO est resté sur le bord de la touche, remarque Alain Renck. Nous nous sommes aperçus qu'innovation et international faisaient bon ménage. Nous avons donc créé une direction spécifique. Nos produits sont très complémen-

20 000

c'est le nombre d'accompagnements annuels d'entreprises prévus par l'Équipe de France de l'Export, soit par des actions individuelles, soit par des opérations de promotion collective.

taires de ceux de Coface ou d'Ubifrance. Mais nous avons conscience que nous avons beaucoup à apprendre. » C'est tout l'objet des formations croisées entre partenaires, pour que chacun découvre l'activité, les produits et les services de l'autre.

Si elles n'appartiennent pas officiellement à l'Équipe de France de l'Export, les organisations professionnelles ont leur rôle à jouer, a fortiori lorsque, à l'instar de la FIM, elles ont une activité à l'international.

« Nous pouvons apporter une force supplémentaire au collectif, estime Claude Charrier, directeur général de la FIM. En effet, nous disposons d'une expérience importante dans l'accompagnement des entreprises à l'exportation. »

La Fédération a ainsi développé des outils qui répondent aux attentes des entreprises. D'abord, elle a mis en place un réseau de correspondants dans les régions du monde qui intéressent le plus les mécaniciens. Ensuite, elle a développé les V.I.E à temps partagé, ces jeunes qui partent en mission pour plusieurs entreprises. Enfin, spécificité de la Fédération, elle organise des missions à l'étranger. « Nous ne nous contentons pas de réunir des entreprises pour les emmener dans un pays donné, insiste Claude Charrier. D'abord, nous cernons les problèmes techniques auxquels sont confrontés les clients à l'étranger. Ensuite, nous proposons de leur présenter des entreprises qui peuvent leur apporter des solutions. »

Pour le directeur général de la FIM, « l'Équipe de France de l'Export apporte encore plus de cohérence à l'ensemble de nos actions en faveur des mécaniciens. Elle les rend plus intelligibles ».

« Nous nous sommes aperçus qu'innovation et international faisaient bon ménage. Nous avons donc créé une direction spécifique. »

> Alain Renck, OSEO



Les partenaires de l'Équipe de France

• ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI ET CRCI)

Établissements publics gouvernés par des entrepreneurs, les Chambres de commerce et d'industrie sont au service du développement économique et de la compétitivité des entreprises. Leur action couvre trois domaines : la logistique, la formation et les services d'appui aux entreprises. Pour l'international, elles emploient 600 experts en France.

• COFACE

Coface gère, pour le compte et avec la garantie de l'État français, six garanties qui aident directement les PME dans leur stratégie à l'international : l'assurance prospection, l'assurance de leurs cautions à l'international, les préfinancements de leurs contrats à l'exportation, l'assurance des crédits à moyen terme qu'elles accordent à leurs clients étrangers, l'assurance investissement et l'assurance risque de change.

• COMITÉ NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Conseiller, parrainer et former : telles sont les trois missions des CCEF, au total plus de 4 000 hommes et femmes d'entreprise dans 142 pays. Choisis pour leur compétence et leur expérience à l'international, ils sont nommés pour 3 ans par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur. 1 600 sont implantés en France, 2 400 sont installés dans 140 pays.

• ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Elles apportent leur expertise et leurs connaissances des besoins de leurs adhérents, voire dans certains cas de figure, elles mènent des actions.

• OSEO

Sa vocation est de proposer des produits financiers : OSEO dispose d'un éventail très complet de solutions, qui permettent d'agir à la fois sur le long terme et le plus court terme.

Les partenaires
de l'Équipe de
France

●●● Du financement d'un projet de R&D transnational à celui d'une campagne de publicité d'un client en Chine, l'offre est vaste... OSEO vient de se doter d'une direction internationale et a développé une gamme de financements et de garanties pour accompagner spécifiquement le développement à l'international des PME.

• PACTE PME

Lancé en mars 2004 par Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du Commerce Extérieur, Pacte PME International soutient le portage des PME par les grands groupes qui sont leurs partenaires stratégiques. Ce dispositif complète celui du Pacte PME, lancé en 2005 pour renforcer les relations entre PME et grands comptes sur le territoire national.

• UBIFRANCE

Cet établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, du secrétaire d'Etat chargé du Commerce Extérieur, et de la Direction générale du Trésor et de la Politique Economique accompagne les entreprises françaises dans leur développement à l'exportation. Ubifrance comprend 6 directions interrégionales, 22 directions régionales, 64 missions économiques dans 44 pays, et plus de 1 400 collaborateurs.

• UNION DES CHAMBRES DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE
FRANÇAISES À L'ÉTRANGER (UCCIFE)

L'UCCIFE représente aujourd'hui un réseau de 114 CCIFE (Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger) dans 78 pays, qui emploie 900 collaborateurs permanents et regroupe près de 27 000 entreprises. Les CCIFE rassemblent et animent les communautés d'affaires franco-étrangères, et proposent des services d'appui aux entreprises françaises qui veulent s'informer sur les marchés étrangers, y développer leur chiffre d'affaires ou s'y implanter.

L'Équipe de France de l'Export sur le terrain

L'Équipe de France de l'Export a commencé à coordonner des actions en région, collectives ou individuelles.

Lyon, Strasbourg, Marseille, Toulouse, Rennes et Lille : du 18 novembre au 11 décembre 2009, l'Équipe de France de l'Export s'est déplacée dans ces six villes, à l'occasion des Open de l'Export, pour se présenter et montrer la complémentarité des partenaires. Un autre tour de France s'est déroulé en novembre et décembre derniers, sous forme d'un road show dans douze villes, pour permettre à des entreprises de se rendre aux Etats-Unis et au Canada en mai 2010, en compagnie d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du Commerce Extérieur. « Les entreprises se sont portées candidates et nous en avons sélectionné une centaine, explique Marie-Danielle Bahisson, directrice régionale de Coface en région PACA et Corse, en charge des relations avec les partenaires institutionnels. Cette initiative d'Ubifrance s'appuie sur la logistique de Coface. Sur place, les Conseillers du commerce extérieur s'assureront du suivi des contacts établis au cours du voyage. »

Des opérations estampillées label France

Progressivement, l'Équipe de France de l'Export se déploie sur le terrain et le partenariat se décline localement. Exemple : en région Rhône-Alpes, l'Équipe de France organise du 15 au 26 mars 2010 la quinzaine de l'international, en collaboration avec Entreprise Rhône-Alpes International, une structure d'aide et d'appui des entreprises émanant du Conseil régional. « Chaque Chambre de commerce de la région organise des réunions sur différents thèmes (comment se développer à l'export, quelles aides obtenir, sur quel marché spécifique...), indique Olivier Pageron, délégué régional

Rhône-Alpes d'Ubifrance. Au total 200 événements sont prévus pendant la quinzaine. »

L'Équipe de France de l'Export monte également des opérations de promotion des entreprises françaises à l'étranger. C'est tout l'objet du Programme France. Pour que ce dernier soit le plus riche possible, certaines opérations estampillées du label France s'appuient sur les organismes professionnels. C'est le cas de la mission automobile au Maroc organisée par la FIM, avec le concours de la FIEV (Fédération des Industries de l'Équipement de Véhicule) et du CLIFA (Comité de Liaison des Industries Fournisseurs de l'Automobile). « Je suis en contact avec Renault qui a un projet d'usine à Tanger, pour produire environ 170 000 véhicules par an, explique Pascal Roche, correspondant délégué de la FIM au Maroc. Le constructeur a choisi des sous-traitants de rang 1 pour les sous-ensembles ; il s'agit maintenant de mettre en place un réseau de fournisseurs de ces sous-traitants. Dans ce cadre, nous sommes en contact avec une soixantaine d'entreprises intéressées pour s'installer au Maroc ou travailler avec des industriels locaux. » Une première opération a eu lieu fin 2008, une deuxième est prévue dans le courant 2010. Autre projet, l'Office Cherifien des Phosphates, toujours au Maroc, prévoit des investissements colossaux sur ce qui devrait être le premier site chimique intégré au monde. « En octobre 2009, nous avons monté une mission conjointe avec la Chambre de commerce et d'industrie franco-marocaine qui est le représentant d'Ubifrance dans ce pays, reprend Pascal Roche. La CFCIM fait le montage et assure l'organisation logistique. »

CCI : la porte d'entrée

A ces actions collectives s'ajoute un accompagnement individuel. « Les Chambres de commerce sont les plus proches des entreprises, les plus à même de détecter les besoins, estime Olivier Pageron. Elles sont donc leur porte d'entrée. »

Exemple : He Co Stop est une société spécialisée dans le matériel de première urgence (trousse de premier secours, brancards, bandages...). Avec la CCI Nord Isère, elle définit un plan de développement à l'exportation tourné, dans un premier temps, vers le Tadjikistan. Elle obtient une aide de la Région pour financer les dépenses de prospection à l'international, une assurance prospection de Coface. Pour financer le déplacement de ses dirigeants dans le pays, Ubifrance accorde une aide Sidex et l'aide à trouver un V.I.E (Volontaires Internationaux en Entreprises), payé en partie par le Prêt pour l'Export de 80 000 euros accordé par OSEO. Comme la société souhaite également se développer en Amérique Latine, Ubifrance l'accompagne sur le salon Hospitalar de São Paulo en juin 2009, sur lequel elle décroche une première commande de 140 000 euros des sapeurs-pompiers brésiliens. Aujourd'hui, He Co Stop réalise 20% de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Mutualiser les moyens

L'Équipe de France permet également de mutualiser les moyens mis à dispo-

1 100

c'est le nombre d'opérations collectives dédiées à l'accompagnement des entreprises françaises à l'étranger, prévu par le Programme France 2010.

sition des entreprises. C'est ainsi que la FIM partage certains de ses V.I.E avec Ubifrance, en l'occurrence en République Tchèque et au Brésil (voir encadré). Pour Anne de La Salle, chef de service V.I.E à la FIM, « l'Équipe de France permet d'élargir l'offre de V.I.E aux entreprises. En outre, en les installant dans les Missions économiques, les démarches administratives se trouvent simplifiées ».

Cette mutualisation des moyens suppose bien sûr que chaque partenaire connaisse bien les activités et les produits des autres. « Nous continuons à signer des conventions, indique Marie-Danielle Bahisson, les dernières en date avec OSEO et Ubifrance et les prochaines avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables et avec le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France. Ces conventions comprennent un volet important sur la formation et l'information réciproques. Ainsi, avec OSEO, dont les référents internationaux ont été désignés très récemment, nous organisons des formations croisées entre correspondants régionaux sur nos produits respectifs. » Des échanges similaires se déroulent avec les

représentants locaux d'Ubifrance et avec les CCI. Ces formations très concrètes visent à ce que chacun puisse apporter des premières réponses aux questions des entreprises et les aiguiller vers le bon interlocuteur. Une fertilisation croisée qui rejaillit sur le fonctionnement même des partenaires. « Les bonnes pratiques des autres sont toujours bonnes à prendre, témoigne Marie-Danielle Bahisson. Ainsi, cet exercice nous a permis d'améliorer nos délais de réponse qui peuvent être aujourd'hui de 48 heures. »

V.I.E à temps partagé FIM/V.I.E multiscarte



Pierre Bradier est heureux. Depuis début février 2010, il est à Rio de Janeiro (Brésil). À 25 ans, Pierre Bradier est à la fois un V.I.E à temps partagé de la FIM et un V.I.E multiscarte issu des nouvelles dispositions de Mme Idrac. « Je consacre

70% de mon temps pour deux entreprises portées par la FIM : EDF Energies Nouvelles qui projette de construire la première centrale photovoltaïque en toiture du Brésil, et Altawest, qui souhaite que je fasse la promotion des chaudières industrielles qu'elle fabrique vers le monde de la biomasse et de l'incinération des déchets. Les 30% restants sont dédiés

à Ubifrance dans le cadre de missions ponctuelles pour des petites entreprises industrielles. » Le nouveau dispositif des V.I.E multiscartes permet en effet aux TPE et aux primo-exportateurs de bénéficier des services d'un V.I.E pour réaliser de la prospection, des diagnostics de marché, de la préparation et du suivi d'opérations collectives de promotion.

Un usinage hors cotes ?

Une tolérance à récupérer,
Pensez DALIC !

Un besoin de TS localisé ?

Anodisation OAD, OAC, OAS,
Nickel, Etain Or, Argent,...
Un défaut sur pièce assemblée,
Pensez DALIC !

Etudiez avec nous l'option
d'un TS sélectif **DALIC**
sans immersion en bain
pour gagner en € et en CO2

service@dalicworld.com
T : +33.2.99.75.53.80



Simplifiez-vous l'export

Une stratégie, un interlocuteur. Avec l'Équipe de France de l'Export, les entreprises abordent le marché international plus sereinement. La preuve par l'exemple.

FBO Forges des Belles Ondes : une stratégie confortée

FBO "Forges des Belles Ondes" est spécialisée dans les composants pneumatiques et électropneumatiques. L'entreprise travaille à 75% pour le secteur ferroviaire.



Fin 2008

« Après avoir réfléchi à une stratégie de développement pour nos nouveaux systèmes à l'exportation, se souvient Pascal Chevrier, Président des FBO Forges des Belles Ondes, nous avons bénéficié des conseils d'un expert de la CCI de la Haute-Vienne qui nous a permis de valider nos orientations et de définir les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. L'expertise de la CCI nous a pris 50 heures de travail. Mais la CCI a ensuite tout coordonné, si bien que nous n'avons pas eu à répéter le même discours auprès de chaque interlocuteur, comme c'était le cas auparavant. »

Début 2009

Le développement à l'exportation passe par deux préalables : l'obtention de la certification IRIS, la référence en matière d'industrie ferroviaire, qui nécessite l'embauche d'un responsable de système qualité ; et le recrutement d'un responsable export début 2009. Pour ces deux emplois nouveaux, l'entreprise reçoit des aides de la Région Limousin, dans le cadre d'un contrat de croissance. La stratégie arrêtée prévoit également de développer deux nouvelles



Pascal Chevrier, Président des FBO

technologies. Des développements pour lesquels l'entreprise a bénéficié d'aides d'OSEO.

Septembre 2009

Reste l'approche pays. Deux pays cibles sont identifiés : l'Allemagne et l'Inde. L'entreprise est présente en Allemagne depuis quelques années. Mais elle doit y développer une gamme complexe de produits pour circuit de freinage, ce qui nécessite une présence permanente auprès des bureaux d'études. Ubifrance propose donc un V.I.E qui est, en outre, chargé d'étudier la pertinence d'installer une structure dans le pays.



Septembre et octobre 2009

Pour le marché indien, les dirigeants des Forges des Belles Ondes profitent d'une aide Sidex d'Ubifrance pour se rendre sur place, et participent à une action montée par la FIM. Une partie du coût de cette action est prise en charge par OSEO.

Numalliance : une année à l'export

Numalliance conçoit et fabrique des machines-outils à commande numérique pour le travail du fil, du tube et du feuillard métallique. La société exporte 75% de sa production.



Début 2009

« Nous avons eu des entretiens avec un représentant pays de la CCI de Lorraine, qui nous a permis d'identifier deux nouveaux pays cibles : l'Inde et le Brésil, explique Sophie Jung Hesse, responsable du marketing. Nous sommes régulièrement en contact avec la CCI pour des journées pays, ou des aides techniques à l'exportation. »



Numalliance exporte 75% des machines-outils qu'il fabrique

Mai 2009

Grâce aux aides Sidex d'Ubifrance d'un montant de 1 000 euros par déplacement, des commerciaux de Numalliance se sont rendus une fois au Brésil et deux fois en Inde. Dans ce dernier pays, après une première mission de prospection, un contrat avec un distributeur local a été signé.

Août 2009

Dans le cadre du produit "assurances des cautions / risques exportateur" Coface accorde à Numalliance une enveloppe venant contre garantir les cautions émises par nos partenaires bancaires à l'international.

« Ce produit permet d'augmenter notre encours de caution et donc notre développement à l'international sans pour autant augmenter nos lignes et le risque bancaire », indique Michel Pommier, directeur administratif et financier.

Septembre 2009

Numalliance participe à deux salons sous le pavillon français d'Ubifrance, au Maroc et en République Tchèque.

Octobre 2009

OSEO accorde une nouvelle avance remboursable pour financer des investissements pour développer de nouvelles machines. Des développements indispensables pour continuer à croître à l'international.



Décembre 2009

« Le Conseil Régional de Lorraine est très actif en matière de soutien à l'exportation », insiste Sophie Jung Hesse. Témoin, trois nouvelles subventions d'aide à l'export sont à l'étude.

Normalisation

Parole « En tant qu'experts en normalisation, nous rencontrons autour de la table les experts techniques de nos clients potentiels et donc les utilisateurs finaux de nos produits et pas seulement des acheteurs. » Fabien Lemaître (L.Bernard SA)

Un atout stratégique à l'international pour les PME

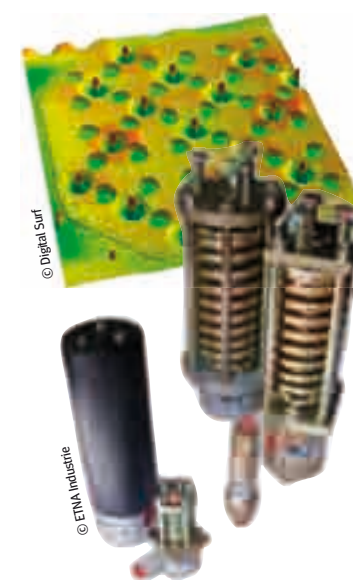
Faciliter l'accès à la normalisation des PME est un objectif affiché des stratégies de normalisation, tant française, qu'euro-péenne ou internationale. A tel point qu'il est inscrit dans le nouveau décret français fixant le statut de la normalisation. Comment les PME peuvent-elles valoriser leur démarche de normalisation au niveau international ? Trois entreprises mécaniciennes partagent leur expérience : ETNA Industrie, Digital Surf et L.Bernard SA.

« **Signe de dynamisme industriel**, la participation aux travaux de normalisation permet aux PME d'asseoir leur notoriété sur le plan international », déclare Jean-Louis Rabourdin, Président de l'Union de Normalisation de la Mécanique (UNM) et PDG du groupe éponyme. Le constat est posé et partagé par ETNA Industrie qui s'implique en normalisation depuis de nombreuses années. Cette PME fabrique des systèmes hydrauliques et pneumatiques de commande de réseaux électriques. Parmi ses objectifs : disposer d'un référentiel reconnu à l'échelon international et contribuer à l'harmonisation des pratiques entre les différents pays et les gestionnaires de réseaux de distribution électrique. « Notre investissement dans les travaux d'élaboration des normes permet notamment de confronter notre expérience à celle de confrères du monde entier », explique Carole Gratzmuller, Directeur Général d'ETNA Industrie qui réalise 50% de son chiffre d'affaires à l'export.

RENCONTRER DES CLIENTS POTENTIELS

Confronter ses expériences mais aussi rencontrer des clients potentiels. Cet avantage n'a pas échappé à François Blateyron, Directeur opérationnel chez Digital Surf, qui intervient depuis 2000 en tant que président d'une commission de normalisation UNM, expert délégué au comité technique ISO/TC 213 "Spécifications et vérification dimensionnelles et géométriques des produits" et chef de projet de normes internationales ISO. Cet équipementier de la métrologie et spécialiste de l'analyse des états de surface réalise pas moins

de 80% de son chiffre d'affaires à l'export ! « Notre PME développe, avec des grands donneurs d'ordres de l'automobile et de l'aéronautique, des concepts innovants qui seront utilisés demain dans des processus de production », explique François Blateyron. Cette collaboration dans le cadre de projets de normes internationales permet à Digital Surf d'affirmer sa position de spécialiste du secteur. Une expérience partagée par Fabien Lemaître, Directeur marketing chez L.Bernard SA, fabricant de motorisation pour vannes industrielles. « En tant qu'experts en normalisation, nous rencontrons autour de la table les experts techniques de nos clients potentiels et donc les utilisateurs finaux de nos produits et pas seulement des acheteurs. » En outre, tous s'accordent à dire que « l'entraide s'instaurant au sein des délégations nationales de normalisation contribue à établir un réseau de compétences particulièrement appréciable pour une PME ».



le premier cas, une entreprise qui attend la publication des nouvelles normes risque de perdre des clients et des marchés. La veille normative -2^{ème} cas de figure- permet à la PME de planifier les évolutions des produits ». L.Bernard SA a opté, elle, pour la proactivité en s'impliquant dans les travaux normatifs du domaine.



Résultat : « L'entreprise apporte sa connaissance de la technologie et de ses applications et est ainsi en mesure de faire valoir les options techniques qui lui semblent les plus pertinentes pour répondre aux besoins des utilisateurs », explique-t-il. Si les motivations à s'engager dans les travaux de normalisation diffèrent d'une entreprise à une autre, il est un point commun à chacune d'entre elles : « le retour sur investissement s'avère très positif à tous les niveaux pour une PME présente sur les marchés du monde entier », résume Carole Gratzmuller.



CONTACT
Philippe Contet
01 47 17 67 90
p.contet@unm.fr

Evaluations Lean et ISO 9001 : synergies et réduction des gaspillages

AFNOR Certification propose désormais aux entreprises d'évaluer leur démarche Lean dans leur organisation. Objectif ? Leur permettre de déployer les outils et méthodes d'optimisation de coûts et de délais au sein de leurs structures. Deux solutions proposées :

- le "Focus Lean", réalisé lors d'un audit ISO 9001, permet de pérenniser la démarche de réduction des gaspillages et d'identifier les synergies avec le système de management de la qualité,
- l'évaluation "AFAQ Lean Management" va plus loin dans l'analyse de la performance de l'entreprise. Couplée à un système de notation, elle permet à l'entreprise de se positionner dans l'excellence opérationnelle.

> Plus d'information : AFNOR Certification - 01 41 62 60 44

L'INERIS détecte l'infiniment petit

L'appareil conçu par l'INERIS donne la composition d'une atmosphère de travail. Ce qui permet de déceler des nanoparticules. Transfert de technologie en cours pour une commercialisation prévue en 2011.

Comment évaluer la présence de nanoparticules sur un poste de travail et s'avoir si la concentration est suffisamment importante pour présenter un risque pour l'homme ? Les travaux menés par l'INERIS au sein du projet européen Nanosafe 2 (www.nanosafe.org), avec les supports financiers de la Région Picardie et du ministère de l'Écologie des Transports et du Développement Durable, lui permettent aujourd'hui de répondre à cette question posée en 2005. Une solution métrologique totalement innovante a été développée puis validée et l'Institut cherche aujourd'hui à la valoriser en transférant la technologie à la Compagnie Industrielle des Lasers (www.cilas.com), pour industrialiser et commercialiser un appareil dédié à la surveillance d'atmosphères de travail de laboratoires, d'unités de production ou d'intégration de nanoparticules. Ce projet serait réalisé dans le cadre du projet A2I/OSEO GENESIS.

TOUS LES COMPOSANTS CONTENUS DANS L'AIR APPARAISSENT

« Le problème posé était simple puisqu'il s'agissait de traquer les fuites de nanoparticules manufacturées, c'est-à-dire celles qui s'échappent des procédés de fabrication ou d'utilisation de nanoparticules, explique Emeric Frejafor, délégué scientifique de la direction des risques chroniques. Cependant, avec les outils de métrologie classiques qui mesurent des masses, c'est insuffisant au regard des risques potentiels car il faudrait des quantités très importantes de nanoparticules pour commencer à détecter leur présence. De même, les outils de métrologie fonctionnant par comptage n'étaient pas adaptés. Il a donc fallu développer une approche en rupture de technologie. »

L'astuce consiste à concevoir un appareil capable non pas de mesurer des concentrations en masses ou en nombres, mais



© INERIS

de détecter la signature des éléments qui les composent. Ce que permet la technologie dite de spectroscopie plasma induit par laser (LIPS ou LIBS, pour les intimes). « Le principe consiste à focaliser un rayon laser, de manière à créer une énergie telle qu'elle va chauffer intensément l'air très localement à une température d'environ 20 000 °C et fabriquer un plasma : tous les composés élémentaires contenus dans ce plasma apparaissent en émettant un rayonnement sur des longueurs d'onde spécifiques à chacun d'entre eux.

Principal avantage de cette approche, elle permet de réaliser une surveillance instantanée dans l'ambiance de travail et elle détecte aussi bien le titane, que l'argent, le zinc, le nickel, le cobalt, etc. Il faut donc voir cet appareil comme un détecteur de nanoparticules au même titre qu'un détecteur de CO ou d'H2S. Pour discriminer des composés par ailleurs déjà présents dans le bruit de fond (par exemple la silice, le carbone) il suffit alors de coupler cet appareil à un autre qui sélectionne les tailles, pour ne conserver que celles d'intérêt, donc généralement celles inférieures à 100 nanomètres.

LA DÉTECTION DES NANOTUBES DE CARBONE

« Nous avons déjà réalisé des tests chez

L'appareil conçu par l'INERIS devrait être commercialisé dès 2011

CONTACT

> Emeric Frejafor
03 44 55 63 13
emeric.frejafor@ineris.fr

des fabricants de nanoparticules, chez ceux qui les intègrent dans leurs produits mais également plus simplement dans une atmosphère de travail d'une fonderie », indique Emeric Frejafor. Des tests concluants. L'appareil, issu des travaux de l'INERIS, devrait être commercialisé par la CILAS dès 2011. Pour l'heure, l'Institut s'attaque à d'autres recherches en collaboration avec le CEA telles que la détection des nanotubes de carbone qui reste problématique et nécessite encore certains développements.

« En effet, ce n'est pas simple car il s'agit de fibres de longueurs variables, isolées ou agglomérées donc de taille variable et parce que l'air contient déjà beaucoup de carbone. Des résultats prometteurs ont déjà été obtenus et nous espérons pouvoir accéder à un appareil opérationnel à l'horizon 2012. » Autre axe de recherche : les besoins métrologiques pour réaliser des études de toxicité. Fort de son appareil de mesure d'ambiance mais également au travers de développements instrumentaux complémentaires, l'Institut va pouvoir contribuer à progresser sur la connaissance des effets sur l'homme des nanoparticules en fonction de leur concentration, de leur taille ou de leur composition.

INTÉGRER LES ROBOTS DANS LES PME

Le projet européen SMErobot -achevé en 2009- a donné naissance à 4 démonstrateurs utilisés pour le parachèvement en fonderie,

la manipulation unitaire de pièces, le mécanosoudage de séries courtes et les travaux de menuiserie. Le Cetim a édité un ouvrage sur ce sujet intitulé « Des robots pour

les PME : sécurité collaborative et intégration des robots en PME » qui fait le point sur ces innovations et donne la marche à suivre pour construire des applications collaboratives.

TOPTIG, le soudage top minceur

Avec TOPTIG, il est possible d'assembler des tôles très minces. Installé sur un robot ou une machine automatique, il répond aux principaux besoins des secteurs industriels.

Développé dans le centre de recherche d'Air Liquide Welding et industrialisé depuis quelques années seulement, le procédé de soudage à l'arc TOPTIG est destiné à l'assemblage de tôles minces, que ce soient de l'acier C-Mn ou de l'acier inoxydable jusqu'à 3 mm, des alliages de titane ou de nickel ou des tôles galvanisées en soudobrasage.

UN BEL ASPECT DU CORDON DE SOUDURE

Son principe : le métal d'apport est amené, à travers la buse de soudage, directement dans l'arc, avec un angle de 20° jusqu'à l'électrode, à l'endroit précis où les températures sont les plus élevées. Cela garantit l'absence de projections et empêche tout échauffement excessif.

Comme le courant de soudage et la vitesse du fil sont contrôlés indépendamment, le contrôle précis de l'énergie conduit à un bel aspect du cordon de soudure. Cela évite les étapes de parachèvement et de nettoyage après soudage. D'où une augmentation de la productivité globale de l'installation robotisée. Autres éléments favorables à cette dernière, la vitesse de déplacement élevée et les possibilités de robotisation élargies. En effet, à la différence des torches TIG robotisées conventionnelles, l'installation TOPTIG n'a pas besoin de la crosse externe pour amener le métal d'apport avec un angle de 90°. Cette accessibilité en angle du TOPTIG permet un soudage multidirectionnel, et non plus seulement devant la torche, dégageant ainsi le sixième axe du robot.

ADAPTÉ AUX CONTRAINTES DE L'AÉRONAUTIQUE

Le procédé TOPTIG peut être installé sur un robot ou sur une machine automatique, dans la plupart des secteurs industriels. Dans l'industrie automobile, le TOPTIG garantit l'absence de projection dans les éléments mécaniques des colonnes de direction en acier C-Mn ou lors du soudage des collecteurs, des silencieux et des tuyaux d'échappement.



© Institut de Soudure

Soudage TOPTIG bout à bout d'un acier inoxydable
Étude associative Sofi, menée en 2007-2008 par l'Institut de Soudure, avec Air Liquide, Alstom, ArcelorMittal, EADS CCR, Indraéro Siren, Renault et Ugine & Alz.

Pour la même raison, les armoires électriques en acier C-Mn de faible épaisseur seront peintes directement après le soudage, dans l'industrie de la menuiserie métallique et de l'ameublement. En chaudronnerie, c'est l'absence de fissures ou de porosités, ainsi qu'un bon accès pour une pleine pénétration en racine, qui sont recherchés lors de l'assemblage de composants en acier inoxydable pour l'industrie nucléaire. Les performances TOPTIG sur les alliages au titane et au nickel satisfont les cahiers des charges et les contraintes de l'aéronautique et de l'aérospatial.

Les applications aérospatiales ont leur norme

La nouvelle norme NF ISO 24394 spécifie les exigences liées à la qualification des soudeurs et des opérateurs de soudage, pour le soudage par fusion de composants métalliques destinés aux applications aérospatiales. La norme 24394, plus restrictive que la précédente (pas de prise en compte du brasage et du soudobrasage ; vérification des connaissances théoriques du soudeur...) présente des améliorations comme la durée de validité de 2 ans, la qualification possible sur pièce de fabrication... Institut de Soudure Industrie est à même de qualifier les soudeurs et les opérateurs selon cette norme.

CONTACT

> Fabrice Scandella
03 82 59 86 47
f.scandella@institutdesoudure.com

Des chauffe-eaux en duplex

L'entreprise portugaise Metalurgia Videira conçoit, fabrique et commercialise des chauffe-eaux électriques "haut de gamme". Elle a fait le choix du cuivre de très haute pureté ou de l'acier inoxydable de type duplex, pour leur résistance à la corrosion, à la place de l'acier C-Mn émaillé. Videira met en œuvre le procédé TOPTIG depuis 2007 pour le soudage d'acier inoxydable duplex en 1 mm d'épaisseur. Sur deux postes de travail, l'installation est composée d'un robot

équipé TOPTIG, avec un générateur à courant continu, un système de dévidage et une torche spécifiques à ce procédé ; d'un banc de soudage avec protection gazeuse envers, dans lequel le robot vient réaliser la soudure longitudinale de la virole ; d'un tour de soudage sur lequel le robot vient effectuer les soudures circulaires des fonds du réservoir (qui ont été au préalable pointés en procédé TIG manuel), ainsi que les soudures circulaires des piquages (eux aussi



pointés) ; d'un transfert de 6,5 m de longueur qui permet au robot de passer d'un poste de travail à l'autre. Avantages de cette solution, l'absence de projection et un aspect parfait des cordons de soudure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réservoirs, qui évite les risques d'amorce de corrosion sur ces soudures totalement pénétrées.

ENTRETIEN AVEC PATRICK FELLOUS, DIRECTEUR DES ENTREPRISES DU CRÉDIT COOPÉRATIF

En s'associant à la Banque Européenne d'Investissement, le Crédit Coopératif propose PREVair aux PME pour faciliter des investissements respectueux de l'environnement. Explications.



« Transformer la contrainte en opportunité »

MécaSphère : Quel est l'engagement en matière de développement durable ?

Patrick Fellous : Le modèle coopératif est durable, c'est pourquoi le Crédit Coopératif soutient les projets de la "croissance verte". Cette dernière permettra à l'industrie d'orienter sa recherche et développement vers de nouveaux procédés de production et de développer des investissements de haute qualité technologique.

M : Quelles sont les spécificités de PREVair Entreprises ?

P.F. : La convention établie entre le FEI (Fonds Européen d'Investissement, géré par la BEI (Banque Européenne de l'Investissement) et le Crédit Coopératif, vise à faciliter le financement d'investissements matériels et immatériels impliquant les énergies renouvelables, la gestion de réseaux de chaleur et la fourniture d'électricité, ainsi que les équipements destinés à protéger l'environnement (véhicules propres, traitement de l'eau, traitement et recyclage des déchets, matériels permettant l'économie d'énergie ou de matériaux). Son coût est réduit de 0,30 %, ce qui n'est pas négligeable,

et aucune garantie personnelle du dirigeant n'est demandée.

M : En quoi les investissements de production d'énergie alternatifs peuvent-ils intéresser les industriels ?

P.F. : Dans une société de plus en plus attentive aux efforts environnementaux, le véritable enjeu du partenariat, BEI / Crédit Coopératif est bien de transformer la contrainte en opportunité. Nous sommes convaincus que les investissements environnementaux sont porteurs d'efficacité économique : réduction du coût de l'énergie, opportunités de croissance verte, valorisation de l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires... Dans le cas de production d'énergie renouvelable, par exemple photovoltaïque, c'est un complément de revenu. L'énergie n'est plus seulement un coût, elle apporte également un produit. L'industriel réduit sa facture.



CONTACT

> **Philippe Bourillon**
01 47 24 86 01
philippe.bourillon@credit-cooperatif.coop

PREVair en bref

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Être une PME selon les critères de l'Union Européenne : CA < 50 M€, < 250 salariés, pas d'actionnaire détenant plus de 25% du capital sortant de ces critères.

DURÉES PROPOSÉES :

De 3 à 20 ans.

MONTANT : Jusqu'à 3 millions d'euros, pouvant financer 100% du coût de l'opération Franchise de remboursement 6 mois maximum (18 mois en cas de construction).

TAUX : Réduction de 0,30% du coût du crédit. Pas de caution personnelle du dirigeant.

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS

Agenda

Salons

22-26 mars 2010

Industrie Paris 2010 - Paris-Nord Villepinte

Le grand rendez-vous des professionnels des technologies de production avec ses 2 animations phares : le Village MécaSphère et Industrie 2020 et une nouveauté, le Village Énergie Nucléaire.
www.expo-indus.net

19-23 avril 2010

Hannover Messe - Hanovre

Ubifrance organise un pavillon français sur le salon de la sous-traitance en Allemagne.
claude.menard@ubifrance.fr

1er-4 juin 2010

Forum Labo & Biotech - ParisExpo Porte de Versailles (Pavillon 4)

En 2010, Forum Labo & Biotech s'ouvre au secteur du Process. Objectif : couvrir la totalité des applications, de la recherche à l'analyse en ligne, en passant par le contrôle et offrir ainsi aux visiteurs de nouvelles solutions pour gagner en rapidité et productivité.
www.forumlabo.com

5-7 oct. 2010

CEPI - Eurexpo Lyon

Le Carrefour des Equipements pour les Process Industriels, c'est le rendez-vous dédié aux équipements pour les process industriels au cœur de l'usine. Conférences applicatives de haut niveau, plateforme d'échanges Internet, ateliers de démonstration... permettront aux visiteurs de multiplier les opportunités de contacts.
www.cepi-expo.com

2-5 nov. 2010

Midest 2010 - Paris-Nord Villepinte

1 700 exposants de 37 pays ; 39 700 professionnels venus de 78 pays sont attendus pour la 40^{ème} édition du salon Midest. Le salon n°1 de la sous-traitance industrielle propose une offre complète : transformation des métaux, transformation des plastiques / caoutchouc / composites, électronique / électricité, microtechniques, traitements de surfaces et finitions, fixations industrielles, services à l'industrie.
www.midest.com

Les lundis de la mécanique

"Conception-innovation", "Analyse-contrôle" figurent parmi les prochains thèmes de ces rencontres gratuites qui présentent aux industriels de chaque région l'essentiel des résultats des travaux d'intérêt collectif du Cetim. Elles permettent en outre de recueillir leur avis et de prendre en compte leurs demandes. Ces lundis bénéficient toujours d'un partenariat fort avec les organisations professionnelles et les acteurs locaux de la vie industrielle.

Pour obtenir les dates et lieux des réunions, rendez-vous sur www.cetim.fr

Congrès - Conférences

8-9 avril 2010

Convention nationale des agroéquipements - Palais du Pharo (Marseille)

"Franchir les Caps" sera le thème de la 7^{ème} convention nationale des agroéquipements organisée par Axema et Sedima représentant les industriels et distributeurs du secteur. Objectif : rendre compte des défis et des enjeux que représente l'avenir de l'Agriculture. 400 professionnels, dont de nombreux chefs d'entreprise de la filière, confronteront leurs points de vue et réfléchiront

ensemble sur leurs missions.
n.croppo@axema.fr

26-29 mai 2010

50 ans d'Europump - Hôtel Saint James & Albany (Paris)

L'association européenne des constructeurs de pompes Europump célèbre son 50^{ème} anniversaire. Ce congrès réunit annuellement les membres de l'association pour aborder les actualités du marché, les projets en cours, le suivi de la réglementation, etc.
nicolas@profluid.org

28-30 sept. 2010

Esope 2010 - Palais des Congrès (Paris)

Les journées d'Etudes européennes équipements sous pression (Esope), consacrées aux technologies, directives européennes et normes des équipements sous pression, sont organisées tous les 3 ans par l'Association française des ingénieurs en appareils à pression (AFIAP).
Tél. : 01 47 17 62 73

29 sept. 2010

Assises nationales du découpage emboutissage - Salon Micronora (Besançon)

Cette manifestation

rassemblera les principaux acteurs du secteur et les donneurs d'ordres de la filière. Objectif : faire l'état des lieux de la situation du découpage emboutissage « après la crise » et apporter aux entreprises des informations précises sur le devenir de la filière tant en France qu'en Europe.
clarroque@ufimo.com

20 et 21 oct. 2010

CleanMeca 2010 - Espace Tête d'Or des Industriels (Lyon)

Ce congrès dressera un panorama de l'actualité et du futur proche autour des acteurs institutionnels

et scientifiques. Eco-entreprises de la mécanique, éco-conception des produits et procédés mécaniques, valorisation et affichage des performances environnementales, technologies pour une usine plus propre... Autant de thèmes abordés lors de ce congrès qui sera complété par une exposition autour des solutions industrielles immédiatement disponibles.
www.cetim.fr



Ouvrages - Logiciels

Evolution des PME

OSEO a publié la 5^{ème} édition du rapport annuel sur l'Evolution des PME. L'INSEE, la Banque de France et OSEO ont participé, avec d'autres organismes, à ce rapport qui fait état de la situation des PME en 2008. Le constat : les PME, en particulier les petites entreprises et les très jeunes, investissent de plus en plus dans l'innovation et la R&D. Un attrait pour l'innovation fréquemment couplé à une stratégie d'internationalisation.
www.oseo.fr

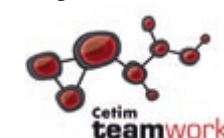
Alternatives à la gammagraphie à l'Ir 192

L'Autorité de sûreté nucléaire veut faire promulguer une loi qui imposerait de réaliser un dossier de justification avant d'effectuer un contrôle sur chantier par radiographie industrielle. L'Institut de Soudure a mené une étude - Alter-X-

avec EDF, GRTgaz, Technip et Total. Objectif : statuer sur les stratégies possibles de substitution à la gammagraphie à l'Ir 192 pour le contrôle des soudures de tuyauterie. Pour faciliter le déploiement de ces méthodes, l'Institut édite le Guide des alternatives à la gammagraphie à l'Ir 192. Il regroupe une recommandation générale et 3 guides de bonnes pratiques des solutions les plus pertinentes : le TOFD ; les ultrasons multiéléments ; la radiographie numérique.
www.isgroupe.com

Cetim Teamworks pour les PME-PMI

Cette solution innovante de gestion des documents



favorise le partage et l'échange d'informations dans l'environnement

Windows. Cetim Teamworks permet d'améliorer et de sécuriser le travail en équipe et donc d'optimiser la productivité individuelle et collective.
www.cetim.fr

Modéliser et optimiser les assemblages mécaniques

La simulation numérique des assemblages mécaniques est réalisée dans un processus global local. Le Cetim propose une démarche différente avec l'outil numérique, baptisé Monalisa. Grâce à ce logiciel, il est possible de créer un élément équivalent à l'assemblage unitaire, dans un esprit produit/process, pour l'intégrer dans un calcul de structure global. Le moyen de mise en œuvre est ainsi pris en compte dès la phase de conception tout en réduisant le temps de calcul et en évitant des simplifications.
www.cetim.fr



Village MécaSphère : nouveautés de la 3^{ème} édition

La FIM, le Cetim, le Crédit Coopératif, l'INERIS, OSEO et Ubifrance... animeront cette année le Village MécaSphère (Hall 5 K 46) aux côtés d'un nouveau partenaire : Mecafuture-fr. Visiteurs et exposants pourront échanger avec les experts présents sur des sujets variés -international, financement, innovation, technologie...- et recueillir des informations lors des conférences et ateliers proposés. Une journée "International" sera organisée le 23 mars par la FIM. Au programme : rendez-vous individuels avec une quinzaine de correspondants de la FIM à l'étranger, informations sur les opérations V.I.E... Le programme complet des conférences est disponible en ligne sur <http://industrie-expo.com/temps-forts#villagemecasphere>

INDUSTRIE

PARIS / 2010

22 | 26 MARS 2010
PARIS NORD VILLEPINTE
FRANCE



Machine Outil



Form & Tôle



Soudage



Control France



Inter Outil Expo



SITS



Thermic



Assemblage



Robotique



IND.ao

A l'aube d'une nouvelle décennie, il est temps de préparer la reprise en faisant **LES BONS CHOIX !**

➤ Dans le domaine des salons de technologies de production...

48 % des visiteurs prescripteurs français visitent UN SEUL SALON PAR AN (*) et 70 % des visiteurs potentiels choisissent **INDUSTRIE Paris et/ou INDUSTRIE Lyon (*)** comme salon de référence.

72 % des visiteurs souhaitent un Espace dédié à l'innovation(*). **INDUSTRIE Paris** apporte sa réponse avec **INDUSTRIE 2020** qui fait le point avec le SYMOP, le CETIM et... sur les dernières évolutions technologiques

➤ Pour être ce leader incontesté **INDUSTRIE investit 15 % de son chiffre d'affaires en COMMUNICATION**

- 320 annonces publicitaires dans 32 revues
- 720 000 cartes d'invitation diffusées
- 30 communiqués de presse
- 20 000 visiteurs potentiels relancés par téléphone 3 semaines avant le salon
- 4 000 badges VIP adressés à des visiteurs prescripteurs
- Une base de 90 000 contacts représentant les anciens visiteurs d'INDUSTRIE Paris et Lyon

➤ Parce qu'il est leader **INDUSTRIE Paris 2010 compte sur :**

- le soutien officiel des organisations professionnelles concernées par ses thématiques (FIM, SYMOP, UITS...)
- 600 sociétés exposantes soit le plus grand rendez-vous de l'année
- La participation des leaders mondiaux de la machine-outil

“ Ils témoignent :

“**MAZAK** adapte en permanence ses actions de communication à l'environnement économique. A ce titre, l'analyse du Groupe sur les perspectives du début d'année, nous a permis de confirmer notre présence sur **INDUSTRIE Paris 2010** que nous considérons comme le salon le plus performant en France dans la machine-outil et nous y présenterons en première nationale plusieurs innovations importantes”
Saïd NEZLIQUI Directeur général **MAZAK France**

“**Le groupe DMG** a clairement choisi de faire confiance à **INDUSTRIE Paris 2010** et **INDUSTRIE Lyon 2011** dans le cadre de sa politique de communication commerciale actuelle car, la qualité de l'organisation de ces événements ainsi que leur retentissement national sont en parfaite adéquation avec nos exigences actuelles en terme d'image. La crise que nous traversons ainsi que la multiplication des offres en matière de salon nous obligent à faire des choix clairs et à concentrer nos efforts sur des salons comme **INDUSTRIE Paris** qui sera pour nous un des événements majeurs de l'année !”
Direction Commerciale France”

DERNIERE HEURE

M. Christian ESTROSI inaugurera **INDUSTRIE Paris** le 22 mars confirmant la mobilisation du Gouvernement français en faveur de l'industrie française.

LE SALON DES PROFESSIONNELS DES TECHNOLOGIES DE PRODUCTION



Rendez vous du 22 au 26 mars 2010

Contact : Sébastien Guénée

Tél. : 01 44 31 83 24 - Email : sebastien.guenee@gl-events.com

Demandez votre badge gratuit sur
www.industrie-expo.com



Mot de passe : PUB

Made by

